



Bulletin Officiel

N° 3779 Vendredi 28 Janvier 2011

— 16^{ème} ANNEE — ISSN 0330-7174

SOMMAIRE

AVIS DU CMF

استئناف كافة عمليات التداول بالبورصة يوم الإثنين 31 جانفي 2011 2-3

REPRISE DES TRANSACTIONS SUR LA BOURSE DE TUNIS LE LUNDI 31 JANVIER 2011 4-5

AVIS DES SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

ARAB TUNISIAN BANK – ATB – 6-10

BANQUE INTERNATIONALE ARABE DE TUNISIE – BIAT – 11-15

SOCIETE TUNISIENNE DE BANQUE – STB – 16-17

PLACEMENTS DE TUNISIE SICAF 18

BANQUE DE TUNISIE – BT – 19-22

ARAB TUNISIAN LEASE – ATL – 23

SOCIETE TUNISIENNE D'ENTREPRISES DE TELECOMMUNICATIONS -SOTETEL- 24

BANQUE DE L'HABITAT -BH- 25-26

SOCIETE TUNISIENNE DES INDUSTRIES DE PNEUMATIQUES -STIP- 27

SOCIETE TUNISIENNE DES MARCHES DE GROS -SOTUMAG- 28

COURBE DES TAUX 29

VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM 30

AVIS DU CMF

بلاغ هيئة السوق المالية

تعلم هيئة السوق المالية العموم وكافة المتدخلين في السوق أنه بهدف حماية الادخار المستثمر في الأوراق المالية والأدوات المالية القابلة للتداول بالبورصة وفي كل توظيف للأموال يتم عن طريق المساهمة العامة، تم تعليق كل عمليات التداول في بورصة الأوراق المالية بتونس وكل عمليات الاكتتاب وإعادة الشراء المتعلقة بحصص وأسهم مؤسسات التوظيف الجماعي في الأوراق المالية المختلطة وذلك يوم الجمعة 28 جانفي 2011 .

وستستأنف كافة عمليات التداول بالبورصة يوم الإثنين 31 جانفي 2011 .

كما انه حفاظا على سلامة السوق وعلى المساواة بين المدخرين طلبت هيئة السوق المالية في إطار نشر المؤشرات الثلاثية للنشاط من جميع الشركات المدرجة بالبورصة تقديم كل المعطيات الوجيية خاصة تلك المتعلقة بتواصل استغلال الشركة وذلك قصد تمكين المستثمرين من اتخاذ قراراتهم. وبالتالي فإن الشركات المعنية مدعوة إلى نشر المؤشرات المذكورة مصحوبة بالمعطيات الوجيية لضمان تداول الأسهم في أحسن الظروف.

وستستأنف عمليات التداول بالبورصة ابتداء من يوم الإثنين 31 جانفي 2011 ، طبقا للصيغ التطبيقية الصادرة عن بورصة الأوراق المالية بتونس.

كما على شركات المساهمة العامة إعلام العموم وفي اقصر الآجال بواسطة بلاغ صادر في صحيفة يومية وفي النشرة الرسمية لهيئة السوق المالية وفي نشرة بورصة الأوراق المالية بتونس بكل حدث هام من شأنه إذا بلغ إلى العموم، أن يكون له اثر ذو أهمية نسبية على سعر أو قيمة الأوراق المالية لتلك الشركات.

وفي إطار استئناف عمليات اكتتاب وإعادة شراء حصص واسهم مؤسسات التوظيف الجماعي في الأوراق المالية الرقاعية يمكن لمجلس الإدارة أو لهيئة الإدارة الجماعية أو للمتصرف تعليق عمليات إعادة الشراء وعمليات الإصدار بصفة مؤقتة إذا اقتضت ذلك ظروف غير عادية أو إذا ما أملت مصلحة المساهمين أو حاملي الحصص وبعد اخذ رأي مراقب الحسابات.

ويجب أن يتم دون تأخير إعلام هيئة السوق المالية بقرار التعليق وبأسبابه.

وعلى المودع لديه التأكد من مطابقة القرارات التي يتخذها مسؤولو مؤسسة التوظيف الجماعي في الأوراق المالية أو المتصرف للقوانين والتراتيب الجاري بها العمل وللعقد التأسيسي أو النظام الداخلي للمؤسسة.

وعند اكتشافه لإخلالات أو مخالفات خلال قيامه بالرقابة، على المودع لديه أن يتخذ التدابير المنصوص عليها في القوانين والتراتيب الجاري بها العمل وفي كل الحالات يجب عليه إعلام مؤسسة التوظيف الجماعي في الأوراق المالية ومراقب الحسابات وهيئة السوق المالية بذلك.

كما يتعين على مراقبي حسابات هذه المؤسسات أن يعلموا هيئة السوق المالية فورا بكل عمل من شأنه أن يشكل خطرا على مصالح مؤسسات التوظيف الجماعي والمساهمين وحاملي الحصص.

وستقرر هيئة السوق المالية استئناف عمليات الاكتتاب وإعادة الشراء المتعلقة بحصص وأسهم مؤسسات التوظيف الجماعي في الأوراق المالية المختلطة بعد التشاور مع المتصرفين والمودع لديهم وذلك اثر استئناف عمليات التداول ببورصة الأوراق المالية بتونس.

كما انه حفاظا على سلامة السوق وعلى المساواة بين المدخرين طلبت هيئة السوق المالية في إطار نشر المؤشرات الثلاثية للنشاط من جميع الشركات المدرجة بالبورصة تقديم كل المعطيات الوجيية خاصة تلك المتعلقة بتواصل استغلال الشركة وذلك قصد تمكين المستثمرين من اتخاذ قراراتهم.

وعلى شركات المساهمة العامة اعلام العموم وفي اقصر الآجال بواسطة بلاغ صادر في صحيفة يومية وفي النشرية الرسمية لهيئة السوق المالية وفي نشرية بورصة الأوراق المالية بتونس بكل حدث هام من شأنه إذا بلغ إلى العموم، أن يكون له اثر ذو أهمية نسبية على سعر أو قيمة الأوراق المالية لتلك الشركات.

كما طلبت هيئة السوق المالية من المتدخلين احترام أحكام القانون عدد 75 لسنة 2003 المؤرخ في 10 ديسمبر 2003 والمتعلق بدعم المجهود الدولي لمكافحة الإرهاب ومنع غسل الأموال و خاصة الفصل 85 منه الذي يوجب القيام حالا بتصريح كتابي إلى اللجنة التونسية للتحاليل المالية بجميع المعاملات أو العمليات المسترابة التي تحمل على قيام شبهة في ارتباطها، بصفة مباشرة أو غير مباشرة، بأموال متأتية من أعمال غير مشروعة يعتبرها القانون جنحة أو جناية أو بتمويل أشخاص أو تنظيمات أو أنشطة لها علاقة بالجرائم الإرهابية وكذلك بكل محاولة لإجراء هذه العمليات أو المعاملات.

AVIS DU CMF

Dans le but de protéger l'épargne investie en valeurs mobilières, produits financiers négociables en bourse et tout autre placement donnant lieu à appel public à l'épargne, il est porté à la connaissance du public et des intervenants sur le marché que toutes les transactions sur la bourse de Tunis ainsi que l'ensemble des opérations de souscriptions et de rachats portant sur les OPCVM mixtes sont suspendues le vendredi 28 janvier 2011.

Les transactions sur la bourse de Tunis reprendront le lundi 31 janvier 2011.

Afin de préserver l'intégrité du marché et l'égalité entre les épargnants, le Conseil du Marché Financier a demandé à toutes les sociétés cotées, dans le cadre de la publication de leurs indicateurs d'activités trimestriels, de fournir tous les éléments pertinents permettant aux investisseurs de prendre leur décision, et particulièrement ceux relatifs à la continuité de l'exploitation de la société.

Aussi, les sociétés concernées sont-elles appelées à publier lesdits indicateurs commentés afin d'assurer la cotation des actions dans les meilleures conditions.

Les modalités pratiques de reprise des transactions boursières divulguées par la Bourse de Tunis seront applicables dès le lundi 31 janvier 2011.

Par ailleurs, il est rappelé que les sociétés faisant appel public à l'épargne sont tenues de porter à la connaissance du public, par voie de communiqué dans un journal quotidien, dans le bulletin officiel du Conseil du Marché Financier et dans le bulletin de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, dans les plus brefs délais, tout fait important susceptible, s'il était connu, d'avoir une incidence significative sur le cours ou la valeur des titres de ces sociétés.

Dans le cadre de la reprise des opérations de souscriptions et de rachats portant sur les parts et actions des OPCVM obligataires, il appartient aux conseils d'administration, aux directoires ou aux gestionnaires de suspendre, momentanément, et après avis du commissaire aux comptes les opérations de rachat ainsi que les opérations d'émission quand des circonstances exceptionnelles l'exigent ou si l'intérêt des actionnaires ou des porteurs de parts le commande. Le conseil du marché financier doit être informé, sans délai, de la décision de suspension et de ses motifs.

En outre, le dépositaire doit s'assurer de la conformité des décisions prises par les responsables de l'organisme de placement collectif en valeurs mobilières ou du gestionnaire aux lois et règlements en vigueur et aux statuts ou au règlement intérieur de l'organisme.

En cas d'anomalies ou d'irrégularités relevées dans l'exercice de son contrôle, le dépositaire est tenu de prendre les mesures édictées par les lois et règlements en vigueur et dans tous les cas, en informer l'organisme de placement collectif en valeurs mobilières, le commissaire aux comptes et le Conseil du Marché Financier.

- Suite -

De même, les commissaires aux comptes de ces OPCVM sont tenus de signaler immédiatement au Conseil du Marché Financier tout fait de nature à mettre en péril les intérêts des organismes de placement collectif, des actionnaires et des porteurs de parts.

La reprise des opérations de souscriptions et de rachats portant sur les OPCVM mixtes sera décidée par le Conseil du Marché Financier après concertation avec les gestionnaires et les dépositaires et ce après la reprise des transactions sur la bourse de Tunis.

Par ailleurs, et afin de préserver l'intégrité du marché et l'égalité entre les épargnants, le Conseil du Marché Financier a demandé à toutes les sociétés cotées, dans le cadre de la publication de leurs indicateurs d'activités trimestriels, de fournir tous les éléments pertinents permettant aux investisseurs de prendre leur décision, et particulièrement ceux relatifs à la continuité de l'exploitation de la société.

Il est également rappelé que les sociétés faisant appel public à l'épargne sont tenues de porter à la connaissance du public, par voie de communiqué dans un journal quotidien, dans le bulletin officiel du Conseil du Marché Financier et dans le bulletin de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, dans les plus brefs délais, tout fait important susceptible, s'il était connu, d'avoir une incidence significative sur le cours ou la valeur des titres de ces sociétés.

De plus, le Conseil du Marché Financier a demandé à tous les intervenants de se conformer scrupuleusement aux dispositions de la loi n° 2003-75 du 10 décembre 2003, relative au soutien des efforts internationaux de lutte contre le terrorisme et à la répression du blanchiment d'argent et notamment l'article 85 de ladite loi qui impose l'obligation de faire sans délais à la commission tunisienne des analyses financières une déclaration écrite sur toute opération ou transaction suspecte susceptible d'être liée directement ou indirectement au produit d'actes illicites qualifiés par la loi de délit ou de crime, ou au financement de personnes, organisations ou activités en rapport avec des infractions terroristes, ainsi que sur toute tentative desdites opérations ou transactions.

AVIS DES SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

ARAB TUNISIAN BANK

Siège Social : 9, rue Hédi Nouira, 1001 Tunis

L' ARAB TUNISIAN BANK publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 4^{ème} trimestre 20

	4T10	4T09	Au 31/12/2010	Au 31/12/2009	Evolution Déc 10- Déc 09
1- Produits d'exploitation bancaire	62 732	58 457	244 880	214 861	30 019
*Intérêts	38 188	32 419	134 454	119 106	15 348
*Commissions en produits	8 701	7 186	32 780	25 669	7 111
*Revenus du portefeuille-titres commercial et d'investissement	15 843	18 852	77 646	70 086	7 560
2- Charges d'exploitation bancaire	26 190	24 854	100 322	89 847	10 475
*Intérêts encourus	24 226	23 389	94 100	84 661	9 439
*Commissions encourues	1 964	1 465	6 222	5 186	1 036
3- Produit Net Bancaire	36 542	33 603	144 558	125 014	19 544
4- Autres produits d'exploitation	40	23	106	102	4
5- Charges opératoires, dont:	19 894	18 577	70 353	64 202	6 151
*Frais de personnel	9 679	8 619	36 505	32 656	3 849
*Charges générales d'exploitation	7 437	6 439	23 652	21 184	2 468
6- Structure du portefeuille au Bilan:			1 000		
			246	991 881	8 365
*Portefeuille-titres commercial			802 123	844 266	-42 143
*Portefeuille-titres d'investissement			198 123	147 615	50 508
7- Encours des crédits à la clientèle apparaissant au Bilan			2 322	1 663	
			381	367	659 014
8- Encours des dépôts de la clientèle au Bilan, dont :			2 889	3 033	
			741	557	-143 816
*Dépôts à vue			1 185 364	961 865	223 499
*Dépôts d'épargne			477 038	402 076	74 962
9- Emprunts et ressources spéciales au Bilan			157 640	154 163	3 477
10- Capitaux propres apparaissant au Bilan (*)			414 628	309 386	105 242

(*) Avant répartition du résultat

- Suite -

I – Bases retenues pour l'élaboration des indicateurs trimestriels arrêtés au 31 Décembre 2010.

1) Référentiel d'élaboration des indicateurs d'activité

Les indicateurs d'activité de l'Arab Tunisian Bank sont élaborés et présentés conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie et notamment les normes relatives aux établissements bancaires (normes 21 à 25) ; ainsi qu'aux règles de la BCT édictées par les circulaires 91/24 du 17/12/91, 93/08 du 30/07/93 et 99/04 du 19/03/99.

2) Bases de mesures et principes comptables pertinents appliqués

Les indicateurs d'activité sont établis selon les principes, normes comptables et règles de mesures qui se résument comme suit :

2-1. Règles de prise en compte des revenus :

Les revenus sont pris en compte en résultat de façon à les rattacher à l'exercice au cours duquel ils sont courus, sauf si leur encaissement effectif n'est pas raisonnablement assuré.

- Rattachement des intérêts : les intérêts sont comptabilisés à mesure qu'ils sont courus sur la base du temps écoulé, les intérêts non courus sont constatés en hors bilan.

- Les intérêts réservés : les intérêts dont le recouvrement est devenu incertain, constatés lors de l'évaluation des actifs et couverture des risques, sont logés dans un compte de passif intitulé «agios réservés».

La banque a établi ses critères de réservation d'agios sur la base de l'article 9 de la circulaire BCT n° 91-24.

commissions: sont prises en compte dans le résultat :

- * lorsque le service est rendu
- * à mesure qu'ils sont courus sur la période couverte par l'engagement ou la durée de réalisation du crédit.

2-2. Règles de constatation des dotations aux provisions :

Pour l'établissement des indicateurs d'activité au 31/12/2010, il a été procédé à l'évaluation des créances conformément aux règles de la BCT édictées par les circulaires 91/24 du 17/12/91, 93/08 du 30/07/93 et 99/04 du 19/03/99.

2-3. Règles de classification et d'évaluation des titres et constatation des revenus y afférents

- Suite -

a) Classement des titres :

- Titres de transaction: titres à revenu fixe ou variable acquis en vu de leur revente à brève échéance et dont le marché de négociation est jugé liquide
- Titres de placement: se sont les titres acquis avec l'intention de les détenir à court terme durant une période supérieure à 3 mois
- Titres d'investissement: les titres acquis avec l'intention ferme de les détenir en principe jusqu'à leur échéance et dont la banque dispose de moyens suffisants pour concrétiser cette intention
- Titres de participation: actions et autres titres à revenu variable détenus pour en retirer une rentabilité satisfaisante sur une longue période, ou pour permettre la poursuite des relations bancaires avec la société émettrice
- Parts dans les entreprises associées et co-entreprises et parts dans les entreprises liées: les titres dont la possession durable est estimée utile à l'activité de la banque, permettant ou non d'exercer une influence notable, un contrôle conjoint ou exclusif sur la société émettrice

b) Evaluation des titres :

- Les titres sont comptabilisés à leurs valeurs d'acquisition.
- Les droits préférentiels de souscriptions et les droits d'attributions sont inclus dans le coût
- A chaque arrêté comptable, il est procédé à l'évaluation des titres à la valeur boursière pour les titres cotés et à la valeur d'usage pour les titres non cotés. Les moins-values par rapport au coût font l'objet de provisions, alors que les plus-values ne sont pas constatées.

c) Revenus du portefeuille titres

Les revenus du portefeuille titre sont constatés en résultat dès qu'ils sont acquis même s'ils ne sont pas encore encaissés ;

- les dividendes sont constatés dès le moment où le droit en dividendes est établi (décision de distribution de l'AGO de la société émettrice)
- les intérêts courus sur bons et obligations à la date de clôture sont des produits à recevoir constatés en produits

2-3. Règles de conversion des opérations en monnaies étrangères, de réévaluation et de constatation des résultats de changes :

- Règles de conversion: les charges et produits libellés en devises sont convertis en dinars sur la base du cours de changes au comptant à la date de leur prise en compte;

- Suite -

- réévaluation des comptes de position: à chaque arrêté comptable les éléments d'actif, de passif et de hors bilan sont réévalués sur la base de la moyenne des cours acheteurs et vendeurs du jour de l'arrêté de la situation ;

- Constatation du résultat de change : à chaque arrêté comptable la différence entre, d'une part les éléments d'actif, de passif et de hors bilan et d'autres parts les montants correspondants dans les comptes de contre valeurs position de change sont prises en compte en résultat de la période concernée.

II-Les faits marquants au 31 Décembre 2010

Au terme de l'année 2010, l'Arab Tunisian Bank a enregistré ***un chiffre d'affaires*** de **244,99 MD** en accroissement de **13,97%** comparativement à la même période de 2009, le ***Produit Net Bancaire*** s'est apprécié de **19,5 MD à 144,56 MD** en progression de **15,63%** par rapport à fin Décembre 2009.

Cette performance au 31 décembre 2010 est justifiée par une évolution soutenue de l'activité de la banque.

Les crédits à la clientèle ont suivi une tendance haussière avec un encours de **2.322,38 MD** à fin décembre 2010 contre **1.663,37 MD** à fin décembre 2009, soit une évolution de **39,62%**.

Les dépôts de la clientèle ont diminué de **4,74%** pour atteindre **2.889,74MD** au 31-12-2010 contre **3.033,56MD** à fin décembre 2009, dû essentiellement à une baisse des dépôts à terme de **457,19MD** qui correspond à un choix volontaire avec pour objectif de privilégier des dépôts moins coûteuses.

En effet cette baisse des dépôts à terme a été compensée par :

- ✓ une forte hausse du volume des dépôts à vue, qui s'est établi à **1.185,36 MD** contre **961,86 MD** à fin décembre 2009, soit **23,24%** d'augmentation.
- ✓ D'une bonne progression des comptes Epargne, de **18,64%** pour s'établir à **477,04 MD** et constituent **16,51%** de l'ensemble des dépôts de la clientèle.

Le portefeuille titres commercial détenu par l'ATB a marqué un léger recul de **4,99 %** par rapport à la même période une année auparavant pour s'établir à **802,12 MD** à fin décembre 2010 contre **844,26** au 31-12-2009.

Les charges opératoires de la banque ont été contenues à hauteur de **9,58 %** par rapport à **2009** pour s'établir à **70,35 MD** à fin Décembre **2010** contre **64,20 MD** au **31/12/2009** et le coefficient d'exploitation s'est amélioré de **2,69 points** et s'est inscrit à **48,67 %** durant l'année **2010** contre **51,36 %** au **31 Décembre 2009**.

Enfin ***les commissions perçues*** ont progressé de **7,11 MD**, soit **27,70%** au 31 décembre 2010 pour s'établir à **32,78 MD**, ce qui a contribué à l'amélioration de la couverture de la charge du personnel de **11,2 points** pour atteindre **89,80%**.

- Suite -

Au terme de l'exercice 2010, l'ATB a réalisé une augmentation du capital de 20 millions de dinars pour le porter de 80 millions de dinars à 100 millions de dinars. La structure financière est demeurée inchangée et se décompose comme suit :

-ARAB BANK , un des premiers groupes bancaires dans le monde.

-Groupe ZERZERI

-Groupe Bayahi

-Groupe Ben Ammar

-Groupe Ben Sedrine

- Groupe Férid Abbas

Cette augmentation du capital permettra à l'ATB, d'une part de contribuer au financement du développement de la banque et au respect du niveau du ratio de solvabilité d'autre part.

Continuité de l'activité

Suite aux récents événements survenus dans notre pays, une cellule de crise a été créée, dans l'objectif de coordonner entre les différentes unités de la Banque et de mettre en place les nouvelles infrastructures et procédures afin d'assurer une protection accrue de nos déposants.

Le système d'information de l'ATB a permis à sa clientèle de réaliser les opérations financières auprès des agences non sinistrées sur l'ensemble du territoire tunisien. Par ailleurs aucune perturbation n'a été enregistrée au niveau de la sauvegarde des données informatiques des agences endommagées. Ces dernières ont été rapidement transférées vers d'autres agences opérationnelles.

AVIS DES SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

BANQUE INTERNATIONALE ARABE DE TUNISIE

Siège Social : 70/72, Avenue Habib Bourguiba BP 520-1080 Tunis

La BANQUE INTERNATIONALE ARABE DE TUNISIE publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 4^{ème} trimestre 2010.

LIBELLES	QUATRIEME TRIMESTRE 2010	QUATRIEME TRIMESTRE 2009	DU DEBUT DE L'EXERCICE COMPTABLE 2010 AU 31/12/2010	DU DEBUT DE L'EXERCICE COMPTABLE 2009 AU 31/12/2009
1- Produits d'exploitation bancaires répartis en :	116 768 351,447	99 758 311,718	425 802 923,793	379 637 834,149
* Intérêts	81 070 911,568	68 733 941,710	285 036 883,804	261 190 347,530
* Commissions en produits	17 692 700,933	13 548 344,192	62 585 565,726	53 860 866,934
* Revenus du portefeuille-titres commercial et d'investissement et opérations financières	18 004 738,945	17 476 025,815	78 180 474,262	64 586 619,685
2- Charges d'exploitation bancaires réparties en :	31 717 833,932	30 630 511,873	123 334 188,950	122 071 371,341
* Intérêts encourus	30 707 927,907	29 714 267,077	119 181 606,974	118 255 044,847
* Commissions encourues	1 009 906,025	916 244,796	4 152 581,976	3 816 326,494
* Autres charges				
3- Produit net bancaire	85 050 517,515	69 127 799,845	302 468 734,842	257 566 462,808
4- Autres produits d'exploitation	1 090 917,253	745 918,035	3 364 554,334	2 763 517,852
5- Charges opératoires, dont:	40 624 624,480	41 210 642,328	160 265 746,489	155 460 256,479
* Frais de personnel	26 461 353,784	28 471 346,792	109 177 697,119	109 226 215,452
* charges générales d'exploitation	10 026 894,808	7 907 394,860	35 900 016,878	31 334 127,656
6- Structure du portefeuille :	-	-	777 613 424,602	834 771 586,331
* Portefeuille-titres commercial	-	-	543 440 384,485	623 621 969,491
* Portefeuille-titres d'investissement	-	-	234 173 040,117	211 149 616,840
7- Encours des crédits	-	-	4 289 434 644,531	3 825 305 305,227
8- Encours des dépôts, dont:	-	-	5 601 526 797,745	5 310 645 315,564
* Dépôts à vue	-	-	2 579 369 754,950	2 247 605 228,411
* Dépôts d'épargne	-	-	1 265 463 528,876	1 141 632 469,829
9- Emprunts et ressources spéciales	-	-	143 981 568,325	143 197 485,781
* Emprunt obligataire	-	-	0,000	0,000
* Emprunts subordonnés	-	-	48 984 773,478	64 430 512,466
* Ressources spéciales	-	-	94 996 794,848	78 766 973,315
10- Capitaux propres	-	-	457 129 691,415	456 901 338,699

NOTES AUX INDICATEURS D'ACTIVITE DE LA BIAT AU 31/12/2010

I- Bases de mesure et principes comptables adoptés lors de l'établissement des indicateurs publiés.

Les présents indicateurs de la banque sont arrêtés en appliquant les principes et conventions comptables prévus par le décret n°96-2459 du 30-12-1996 portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité et des principes comptables prévus par les normes comptables sectorielles des établissements bancaires.

Ces principes et conventions comptables concernent principalement les règles qui ont été appliquées pour la prise en compte des produits et des charges et les règles de conversion des opérations en devises.

1. Les règles de prise en compte des produits d'exploitation bancaires

Les intérêts, les produits assimilés et les commissions bancaires sont pris en compte dans le produit net bancaire de la période pour leurs montants se rapportant à la période relative au quatrième trimestre de l'année 2010.

Ainsi, les produits qui ont été encaissés et qui concernent des périodes postérieures au 31-12-2010 ne sont pas pris en considération dans les produits d'exploitation bancaires de la période et ce, conformément aux dispositions prévues par les normes comptables.

En revanche, les intérêts et commissions bancaires courus et non échus au 31-12-2010 sont inclus dans les produits d'exploitation bancaires de la période.

En application des dispositions prévues aussi bien par la norme comptable sectorielle n°24 que par la circulaire n°91-24 du 17-12-1991 de la Banque Centrale de Tunisie, les intérêts et produits assimilés exigibles au 31-12-2010 et non encaissés ou dont l'encaissement est douteux ne sont pas pris en considération dans le résultat et figurent au bilan sous forme d'agios réservés.

Les intérêts et produits assimilés constatés en agios réservés au cours des exercices antérieurs et qui sont encaissés en 2010 sont en revanche inclus dans les produits d'exploitation bancaires arrêtés au 31-12-2010.

2. Les règles de prise en compte des charges

Les charges d'intérêts et les commissions encourues sont prises en compte pour leurs montants se rapportant au quatrième trimestre de l'année 2010. Ainsi, les charges qui ont été décaissées et qui concernent des périodes postérieures au 31-12-2010 sont constatées dans le bilan sous forme de comptes de régularisation.

1. Les règles de conversion des opérations en devises

La conversion des opérations en devises est effectuée conformément aux dispositions prévues par les normes comptables sectorielles des établissements bancaires, les indicateurs financiers sont arrêtés en tenant compte des créances et des dettes en devises qui sont converties sur la base du dernier cours de change interbancaire du mois de décembre 2010 et de la position de change en devises convertis sur la base du dernier cours de change moyen de la BCT du mois de décembre 2010. Les gains et pertes de change résultant de cette conversion sont pris en compte dans le résultat arrêté au 31-12-2010.

- Suite -

4. Présentation des Indicateurs Trimestriels

Les indicateurs trimestriels arrêtés et publiés par la BIAT au titre du quatrième trimestre 2010, sont présentés conformément aux dispositions prévues par la loi n° 2005-96 du 18/10/2005 et de l'arrêté du Ministre des Finances du 12/07/2006 et comportent aussi bien les données relatives à l'année 2009 que celles relatives à l'année 2010.

Les données relatives à l'année 2009 sont conformes à celles publiées en janvier 2010 dans le cadre des indicateurs du quatrième trimestre 2009 à l'exception de quelques retraitements qui ont été opérés au niveau de certaines rubriques de l'état de résultat et de la structure du portefeuille qui sont détaillés comme suit :

Au niveau des produits d'exploitation bancaire :

Au niveau de la situation du 31/12/2010, la Banque a adopté une nouvelle méthode de calcul des revenus du Portefeuille Titres Commercial et plus précisément des revenus des BTA. Pour le besoin de la comparabilité entre une période et une autre, il a été procédé à un retraitement des revenus des BTA relatif au quatrième trimestre 2009.

Ce retraitement a donné lieu à la diminution des produits d'exploitation bancaire et en conséquence du Produit Net Bancaire de 5 343 495,352 Dinars en passant de 262 909 958,160 Dinars dans l'ancienne situation à 257 566 462,808 Dinars dans la nouvelle situation. Ce retraitement concerne le poste suivant :

RUBRIQUE	Nouvelle situation	Ancienne situation	Variation
Revenus du Portefeuille Titres Commercial et d'investissement et Opérations Financières	64 586 619,685	69 930 115,037	- 5 343 495,352

Au niveau de la Structure du Portefeuille :

Ce retraitement a engendré aussi une baisse pour le même montant au niveau de la rubrique « Structure du Portefeuille ».

Par ailleurs, un reclassement du portefeuille titres commercial au portefeuille titres d'investissement a été effectué pour un montant de 1 500 000,000 dinars.

I- Justifications des estimations retenues

1. Les produits d'exploitation bancaires

Les produits d'exploitation bancaires s'élèvent au 31 décembre 2010 à 425 803 mD. Ces produits d'exploitation bancaire sont composés des postes suivants :

- Intérêts et revenus assimilés,
- Commissions en produits,
- Revenus du portefeuille titres commercial et opérations financières et revenus du portefeuille d'investissement.

Conformément aux dispositions prévues par les normes comptables sectorielles des établissements bancaires et par la circulaire n° 91-24 du 17-12-1991 de la Banque Centrale de Tunisie, ces produits d'exploitation bancaires sont présentés nets des agios réservés.

- - Suite - -

1. Les charges d'exploitation bancaires

Les charges d'exploitation bancaires s'élèvent au 31 décembre 2010 à 123 334 mD.

Ces charges d'exploitation bancaire sont composées des postes suivants :

- Intérêts encourus et charges assimilées,
- Commissions encourues,
- Autres charges.

Les intérêts encourus sont composés des intérêts sur comptes ordinaires, sur comptes d'emprunts interbancaires, sur dépôts de la clientèle, subordonnés et sur ressources spéciales.

Les commissions encourues sont composées des commissions sur opérations de trésorerie et interbancaires, des commissions sur opérations de la clientèle et des commissions sur prestations de services financiers.

3. La structure du portefeuille

Ce poste comporte les encours du portefeuille titre commercial et du portefeuille titre d'investissement.

Les encours du portefeuille titres d'investissement sont composés des titres d'investissement, des titres de participation, des titres des entreprises associées et coentreprises, des titres des entreprises liées et des fonds gérés à capital risque.

Ces encours des titres sont présentés en brut c'est-à-dire compte tenu des créances rattachées et compte non tenu des provisions constituées sur ces titres.

4. Les encours des crédits

Les encours des crédits de la clientèle sont composés des comptes débiteurs, des autres concours et des crédits sur ressources spéciales.

Ces encours des crédits sont présentés en brut c'est-à-dire compte tenu des créances rattachées et compte non tenu des agios réservés et des provisions constituées sur les créances douteuses.

5. Les encours des dépôts

Les encours des dépôts de la clientèle sont composés des dépôts à vue, des comptes d'épargne, des comptes à échéance, des bons à échéance et valeurs assimilées, des certificats de dépôt marché monétaire, des autres sommes dues à la clientèle et des dettes rattachées.

Ces encours des dépôts sont majorés des dettes rattachées et diminués des créances rattachées sur ces dépôts.

6. Emprunts et ressources spéciales

Les emprunts et ressources spéciales sont présentés compte tenu des dettes rattachées.

7. Capitaux propres

Pour les besoins de la comparabilité des indicateurs financiers présentés, les capitaux propres au 31/12/2009 sont présentés après affectation du résultat.

Les résultats enregistrés par la BIAT au 31/12/2010 ne sont pas inclus aux capitaux propres présentés à cette même date.

- Suite -

NOTE EXPLICATIVE SUR LES INDICATEURS D'ACTIVITE ARRETES AU 31 DECEMBRE 2010

La BIAT a clôturé l'année 2010 avec les résultats suivants :

- ⇒ Des encours de crédits de 4289,4 MD, enregistrant une progression de 12,1% par rapport à l'année 2009 ;
- ⇒ Des encours de dépôts de 5601,5 MD, en accroissement de 5,5%, avec des composantes dépôts à vue et dépôts d'épargne évoluant respectivement à 14,8% et 10,8% ;
- ⇒ Des produits d'exploitation bancaire de 425,8 MD, en augmentation de 12,2% ;
- ⇒ Des charges d'exploitation bancaire de 123,3 MD, n'évoluant que de 1% grâce à l'amélioration de la structure des dépôts ;
- ⇒ Un PNB de 302,5 MD, en accroissement de 17,4% ;
- ⇒ Des charges opératoires maîtrisées à 160,3 MD, évoluant à 3,1% ;

Durant l'année 2010, la BIAT a poursuivi sa stratégie de diversification de son réseau, avec l'ouverture de 7 points de vente (Kasserine, Enfidha-Aéroport, Raoued/El Ghazala, Hammam Sousse-El Menchia, El Mourouj 4, Les Jardins du Lac et El Menzah 9), portant le nombre de ses représentations à 138 agences.

La BIAT dispose d'un plan de continuité de l'activité qui a été mis en place depuis deux ans. Ce plan de continuité de l'activité, constitué d'un site de Backup informatique pour la reprise de l'activité et d'un plan de repli pour la continuité de l'activité opérationnelle, permet notamment :

- La préservation des dépôts et avoirs de la clientèle ;
- La continuité de l'exploitation dans des conditions normales ;
- L'intégrité de ses données et systèmes notamment comptables ;
- La limitation de son exposition aux différents risques notamment opérationnels.

En outre, un Comité de veille a été mis en place pour suivre la situation et décider rapidement des mesures nécessaires. Tous les clients sont servis dans les délais et dans tout le pays. Les clients des quelques agences endommagées sont servis dans les autres agences de la banque, sans aucune perte d'information. Pour les agences endommagées, un plan de retour à la normale a été déclenché.

AVIS DES SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

SOCIETE TUNISIENNE DE BANQUE - STB-

Siège Social :Rue Hédi NOUIRA - Tunis

La SOCIETE TUNISIENNE DE BANQUE publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 4^{ème} trimestre 2010.

En Dinars

	DU 1/10/2010 AU 31/12/2010	DU 1/10/2009 AU 31/12/2009	AU 31/12/2010	AU 31/12/2009
1- Produits d'exploitation bancaires	124 436 673	126 500 403	417 473 069	403 155 370
- Intérêts	105 424 238	105 576 819	337 658 408	321 957 375
- Commissions en produits	13 767 415	15 380 613	56 759 014	54 850 137
- Revenus du portefeuille-titres commercial et d'investissement	5 245 020	5 543 051	23 056 447	26 347 858
2- Charges d'exploitation bancaires	45 988 606	38 396 213	170 371 268	158 778 857
- Intérêts encourus	44 933 528	37 409 510	165 606 082	155 150 771
- Commissions encourues	1 055 078	986 703	4 765 186	3 628 086
3- Produit net bancaire	78 448 067	88 104 270	247 102 601	244 376 513
4- Autres produits d'exploitation	1 212 369	910 977	3 471 935	2 887 887
5- Charges opératoires	29 616 074	30 982 832	112 128 048	107 792 755
- Frais de personnel	21 067 937	22 012 441	87 538 527	84 365 630
- Charges générales d'exploitation	8 548 137	8 970 391	24 589 521	23 427 125
6- Structure du portefeuille			309 141 437	249 891 492
- Portefeuille-titres commercial			14 758 447	16 070 848
- Portefeuille-titres d'investissement			294 382 990	233 820 644
7- Encours des crédits (1)			5 415 622 623	4 795 207 057
8- Encours des dépôts , dont			5 009 544 145	4 296 449 542
- Dépôts à vue			1 669 804 664	1 461 460 133
- Dépôts d'épargne			1 717 512 613	1 617 274 654
9- Emprunts et ressources spéciales			475 613 627	422 218 791
10- Capitaux propres (2)			504 486 349	502 902 853

(1) les crédits sont présentés en encours nets des agios réservés et des provisions (à l'exception de la dotation aux provisions du 4ème trimestre 2010)

(2) les capitaux propres au 31/12/2010 sont présentés hors résultat net de la période .

les capitaux propres au 31/12/2009 sont présentés après affectation du résultat.

- Suite -

FAITS MARQUANTS AU 31 DECEMBRE 2010

L'activité de la Société Tunisienne de Banque a été marquée, au cours de l'exercice 2010, par l'affermissement de ses principaux indicateurs d'activité.

Les dépôts de la clientèle ont augmenté de 713,1 Millions de Dinars ou 16,6% par rapport à leur niveau arrêté à fin décembre 2009 pour atteindre 5.009,5 Millions de Dinars à fin décembre 2010. Cette évolution favorable a touché les différentes catégories :

- Dépôts à terme : + 395 Millions de Dinars ou 26 ,6% pour atteindre 1.483 ,5 Millions de Dinars ;
- Dépôts à vue : + 208,3 Millions de Dinars ou 14,3% pour atteindre 1.669,8 Millions de Dinars et représenter 33,3% de l'ensemble des dépôts ;
- Dépôts d'épargne : + 100,2 Millions de Dinars ou 6,2% pour atteindre 1.717,5 Millions de Dinars et représenter ainsi 34,3% de l'ensemble des dépôts.

Les crédits à la clientèle ont enregistré une évolution de 12,9% pour atteindre un encours de 5.415,6 Millions de Dinars au terme du quatrième trimestre 2010.

Le Produit Net Bancaire a enregistré, au terme de l'exercice 2010, une évolution favorable de 2,7 Millions de Dinars ou 1,1% comparativement à son niveau au terme de la même période de l'année 2009. Cet accroissement provient principalement de l'augmentation des produits d'exploitation bancaire de 14,3 Millions de Dinars qui a été atténuée par l'évolution des charges d'exploitation bancaire de 11,6 Millions de Dinars.

CONTINUE DE L'EXPLOITATION

- Le système d'information centralisé fait l'objet de sauvegardes quotidiennes et aucune perturbation et pertes de donnée n'ont été enregistrées.
- Les agences qui ont subi des dégâts plus ou moins importants suite aux récents évènements survenus dans notre pays ont été déplacées (personnel et équipements) vers l'agence opérationnelle la plus proche géographiquement. Le système d'information permettant un déploiement quasi instantané d'une agence sur l'ensemble du territoire
- La réparation des dégâts subis par certaines des agences de la banque a été, d'ores et déjà, entamée en vue de les rendre opérationnelles dans les plus brefs délais.
- Les transactions financières avec l'extérieur se déroulent normalement avec nos différents correspondants étrangers.

AVIS DES SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

PLACEMENTS DE TUNISIE SICAF

Siège social : 2, rue de Turquie -1001 Tunis.

La Société Placements de Tunisie –SICAF- publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 4^{ème} trimestre 2010.

(en Dinars)

INDICATEURS	DU 01/10/2010 AU 31/12/2010	DU 01/10/2009 AU 31/12/2009	Année 2010	Année 2009
Revenus	589 711	492 629	2 492 652	1 994 262
Dividendes	417 720	417 720	1 595 723	1 297 902
Dividendes reçus sur titres cotés	0	-	1 037 901	820 202
Dividendes reçus sur titres non cotés	417 720	417 720	557 822	477 700
Plus values	171 991	74 908	896 011	680 950
Plus values sur vente de titres cotés	157 861		588 296	336 834
Plus values sur vente de titres non cotés	14 131	74 908	307 716	344 116
Autres	0	-	918	15 410
Intérêts sur comptes à terme	-	-	-	-
Intérêts sur certificats de dépôt	-	-	-	-
Jetons de présence encaissés	-	-	-	-
Reprise sur provisions	0	-	918	15 410
Total des actifs	0	-	15 787 329	15 244 902
Immobilisations financières	169	216	8 665 003	8 664 834
Titres cotés	169	216	6 799 246	6 799 077
Autres participations	0		1 865 757	1 865 757
Prises de participations et cessions de la période	-	-	-	-
Prises de participations	626 374	346 282	1 844 526	429 188
Cessions en coût historique	439 718	431 890	1 445 969	923 185
Charges financières	8 981	3 250	29 850	12 383
Frais sur achat et vente de titres	8 981	3 250	25 984	7 857
Dotations aux provisions sur titres cotés	0		3 866	4 526
Liquidités et équivalents de liquidités	0	-	289 558	24 547

(*) les chiffres de l'exercice 2009 sont définitifs et approuvés par l'Assemblée Générale Ordinaire du 06/04/2010.

Faits saillants :

- La hausse des dividendes encaissés au titre des actions cotées et non cotées.
- La hausse des plus values réalisées sur cession des titres cotés .
- Une plus value potentielle de l'ordre de 83.679 Dinars a été constatée sur les actions SICAV RENDEMENT et CROISSANCE.
- Un complément de provision a été constaté sur les actions SITEX à raison de 3.886 Dinars.
- L'amélioration du cours de l'action Attijari Bank a permis de constater une reprise sur provision qui s'élève à 918 Dinars.
- Les récents événements en Tunisie ont eu des conséquences sur les cours de la Bourse. Cependant, la société Placements de Tunisie SICAF a eu d'excellents résultats au titre de l'exercice 2010, elle dispose d'un portefeuille de participations variées composé de valeurs cotées et non cotées performantes et a toujours été gérée conformément aux règles de l'art et de bonne gestion. La structure de son portefeuille, la qualité des actifs qui le composent et la rentabilité attendue lui permettent d'assurer une continuité normale de ses activités.

Commentaire : Tous les indicateurs qui ont fait l'objet de la présente publication sont extraits des livres comptables de la société.

AVIS DES SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

Banque de Tunisie

Siège social : 2, Rue de Turquie-1001

La Banque de Tunisie publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 4^{ème} trimestre 2010.

(en milliers de Dinars)					
	<u>Du</u> <u>01/10/2010</u> <u>au</u> <u>31/12/2010</u>	<u>Du</u> <u>01/10/2009</u> <u>au</u> <u>31/12/2009</u>	<u>déc.-10</u>	<u>déc.-09</u>	<u>évolution</u> <u>2010/2009</u>
1 - Produits d'exploitation bancaire	58 288	51 720	218 018	195 598	11,5%
Intérêts	48 292	39 190	164 527	147 283	11,7%
Commissions en produits	8 863	7 988	33 052	28 867	14,5%
Revenus du portefeuille commercial et d'investissement	2 133	4 542	20 439	19 448	5,1%
2 - Charges d'exploitation bancaire	21 379	15 567	70 304	62 694	12,1%
Intérêts encourus	21 069	15 348	69 270	61 826	12,0%
Commissions encourues	310	219	1 034	868	19,1%
Autres charges					
3 - Produit Net Bancaire	37 909	36 153	147 714	132 904	11,1%
4 - Autres produits d'exploitation	158	178	515	534	-3,5%
5 - Charges opératoires, dont :	10 044	8 941	36 646	33 701	8,7%
Frais de personnel	6 419	5 802	25 775	23 933	7,7%
Charges générales d'exploitation	3 625	3 139	10 871	9 768	11,3%
6 - Structure du portefeuille au bilan	-	-	222 860	186 320	19,6%
Portefeuille titres commercial	-	-	31 708	20 213	56,9%
Portefeuille titres d'investissement	-	-	191 152	166 107	15,1%
7 - Encours net des crédits (1)	-	-	2 642 508	2 116 089	24,9%
(hors dotation aux provisions de la période)					
8 - Encours des dépôts, dont :	-	-	2 419 439	1 891 338	27,9%
Dépôts à vue	-	-	668 878	617 163	8,4%
Dépôts d'épargne	-	-	551 586	484 249	13,9%
9 - Emprunts et ressources spéciales au bilan	-	-	103 945	129 036	-19,4%
10 - Capitaux propres apparaissant au bilan (2)	-	-	412 048	378 591	8,8%
(1) Chiffres décembre 2009 tenant compte des provisions					
(2) Après répartition du résultat de l'exercice précédent et compte non tenu du résultat de la période					

- Suite -

Précision :

« La Banque de Tunisie porte à la connaissance de sa clientèle et de ses actionnaires que la participation de M. Belhassen TRABELSI et de la société « Corporation and Investment » dans le capital de la Banque de Tunisie est respectivement de 1,68 % et de 11,30 %, soit un total de 12,98 % du capital. La totalité des actions leur appartenant a été gelée par les autorités compétentes ».

NOTES EXPLICATIVES SUR LES INDICATEURS D'ACTIVITE ARRETES AU 31 Décembre 2010

1 - Bases retenues pour l'élaboration des indicateurs trimestriels

La Banque de Tunisie est un Etablissement de crédit au capital de 112.500.000 dinars. Elle est régie par la loi N° 2001-65 du 10 juillet 2001 relative aux établissements de crédit tel que modifiée et complétée par la loi n° 2006-19 du 02 mai 2006.

Les indicateurs d'activité sont élaborés conformément aux normes comptables bancaires et aux règles définies par la Banque Centrale de Tunisie, notamment les circulaires n° 91/24 du 17/12/1991 et n° 93/08 du 30/07/1993.

2 - Principes comptables appliqués :

Les indicateurs d'activité de la Banque de Tunisie sont établis en application des principes comptables suivants :

2.1 Règle de constatation des intérêts et commissions :

Les intérêts sont constatés aux comptes de résultat en assurant la séparation des périodes. Les commissions sont enregistrées selon le critère de l'encaissement. Les intérêts cessent d'être comptabilisés au moment de la constatation du caractère douteux des créances sur lesquelles se rapportent ces intérêts.

L'article 9 de la circulaire 91-24 de la Banque Centrale de Tunisie prévoit que les intérêts et les agios débiteurs relatifs aux créances classées dans les classes 2, 3 et 4 (et 5) définies dans le paragraphe précédent ne doivent être comptabilisés en chiffre d'affaires qu'au moment de leur encaissement. Ainsi, tout intérêt ayant été précédemment comptabilisé mais non payé est déduit du résultat.

2.2 Classification des titres et revenus y afférents :

Le portefeuille des titres est composé de :

Titres de transaction : ce sont des titres qui se distinguent par leur courte durée de détention (inférieure à 3 mois) et par leur liquidité.

Titres de placement : ce sont les titres qui ne répondent pas aux critères retenus pour les titres de transaction ou d'investissement.

Titres d'investissement : il s'agit des titres acquis avec l'intention de les détenir durablement. Ils sont enregistrés pour leur prix d'acquisition, frais d'achat exclus.

Ces titres sont comptabilisés à leurs valeurs d'acquisition. L'encours présenté dans ces indicateurs est déterminé net des provisions constituées et affectées aux titres d'investissement.

Les revenus du portefeuille des titres sont comptabilisés en tenant compte de la séparation des périodes. Ainsi, les intérêts à recevoir sur les bons du Trésor souscrits sont inclus dans la valeur des titres et constatés en résultat de la période. Les dividendes sont constatés dès le moment où le droit en dividendes est établi.

Les plus-values sur cession des actions sont comptabilisées dans le poste financier « solde en gains et pertes et correction des valeurs sur portefeuille d'investissement »

2.3 Règles de comptabilisation des opérations en devises

Conformément aux dispositions prévues par les normes comptables sectorielles des établissements bancaires, ces indicateurs d'activités sont arrêtés en tenant compte des créances et des dettes en devises et de la position de change en devises converties sur la base du dernier cours de change interbancaire du mois de Décembre 2010. Les gains et pertes de change résultant de la réévaluation de la position de change sont pris en compte dans le résultat arrêté au 31/12/2010.

- Suite -

2.4 Encours des crédits

L'encours des crédits est présenté compte tenu des créances rattachées et net des agios réservés et des provisions constituées sur des créances douteuses. Ces provisions ne tiennent pas compte de la dotation de la période.

2.5 Encours des dépôts

Les dépôts de la clientèle sont présentés compte tenu des dettes rattachées.

2.6 Emprunts et ressources spéciales

Les ressources spéciales sont composées de ressources budgétaires et extérieures. Elles sont présentées compte tenu des dettes rattachées.

3 - Faits marquants à la fin du 4^{er} Trimestre 2010

Au titre du 4^{er} trimestre 2010, l'évolution de l'activité de la Banque de Tunisie s'est poursuivie à un rythme soutenu marqué par un bon développement des indicateurs suivants:

- **Les crédits à la clientèle** (net des provisions constituées à la fin de l'exercice 2009) ont augmenté de 24,9% (+526 millions de dinars) pour atteindre 2.642.508 mille dinars au 31/12/2010. Cette croissance a touché toutes les catégories de crédits.
- **Les dépôts de la clientèle** ont augmenté de +27,9% pour passer de 1.891.338 mille dinars au 31 décembre 2009 à 2.419.439 mille dinars au 31 décembre 2010. Cette hausse est portée essentiellement par les dépôts à vue (+8,4%), les dépôts d'épargne (+13,9%) et les dépôts à terme (+ 37%).
- **Les produits d'exploitation bancaire** ont progressé de +11,5%, atteignant une enveloppe de 218.018 mille dinars au 31/12/2010 contre 195.598 mille dinars au 31/12/2009 et ce grâce à l'augmentation des produits d'intérêts de +11,7% et des commissions de +14,5%.
- **Les charges d'exploitation bancaire** ont augmenté de 12,1% (+7.610 mille dinars) suite à l'accroissement des intérêts sur les dépôts à terme, ressources indispensables pour financer les emplois à terme.
- Par conséquent, le **Produit Net Bancaire** est passé de 132.904 mille dinars au 31/12/2009 à 147.714 mille dinars au 31/12/2010, progressant ainsi de +11,1% soit + 14.810 mille dinars.

Les frais généraux demeurent parfaitement maîtrisés, avec une hausse de +8,7 % pour atteindre 36.646 mille dinars au 31/12/2010 contre 33.701 mille dinars au 31/12/2009. En effet, les frais de personnel n'augmentent que de +7,7% alors que les

- charges générales d'exploitation progressent de +11,3% suite à l'ouverture et la rénovation des points de vente.

4- Plan de continuité de l'exploitation

Durant ces dernières années, l'effort de la Banque de Tunisie a été consacré à la mise en place d'un certain nombre de fondamentaux pour bien préparer son avenir. C'est ainsi que la Banque a achevé la mise en place d'un nouveau système d'information moderne et évolutif et a réorganisé toutes ses fonctions pour tenir compte des nouveaux modes de fonctionnement rendus possibles grâce à ce nouveau système d'information.

- Suite -

- Ce système d'information dispose d'une architecture centralisatrice, d'un système de back-up permettant la restauration rapide et complète de l'ensemble des éléments de ce système sans interruption significative. Aussi, un système de virtualisation des services vitaux de la banque a été mis en place permettant de gérer tout point de vente à distance sans interruption de l'activité. Egalement, tous nos documents physiques sont scannés et sauvegardés dans un système GED qui est lui-même dupliqué.

Toutes ces dispositions techniques sont de nature à préserver la continuité de l'exploitation de la Banque dans un avenir prévisible.

La Banque de Tunisie a toujours veillé à la maîtrise des risques aussi bien opérationnels que de contrepartie ou de marchés. Elle a ainsi, mis en place une organisation conforme à la réglementation en vigueur relative au contrôle interne et elle a accordé une attention particulière à :

- La diversification totale du portefeuille des crédits et des ressources pour éviter toute concentration ou dépendance
- La constitution des garanties consistantes et appropriées
- Maintien des équilibres fondamentaux entre ressources et emplois
- Consolidation des fonds propres

Ces dispositifs sont censés assurer à la banque une continuité pérenne de son activité.

La BT continue à bien servir ses clients et à leur assurer toutes leurs opérations bancaires courantes. Aussi, tous les canaux de communication demeurent fonctionnels, les clients peuvent suivre leurs comptes 24h/24 et 7j/7 via le serveur vocal, le service SMS Banking et via le site internet de la Banque. Sans oublier de toutes nos agences sont fonctionnelles.

AVIS DES SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

ARAB TUNISIAN LEASE

-ATL-

Siège social : Ennour Building, Centre Urbain Nord - Tunis

La Société ARAB TUNISIAN LEASE- ATL- publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 4^{ème} trimestre 2010.

INDICATEURS TRIMESTRIELS ARRÊTÉS AU 31/12/2010

	quatrième trimestre			cumul à la fin du 4ème trimestre		
	2 010	2 009	variation	2 010	2009(1)	variation
Total Approbations (2)	77 014	46 399	66,0%	274 844	192 851	42,5%
<i>sous total Approbations Mobilières</i>	<i>70 329</i>	<i>44 426</i>	<i>58,3%</i>	<i>258 105</i>	<i>185 040</i>	<i>39,5%</i>
Agriculture	9 825	5 306	85,2%	34 506	23 220	48,6%
Batiments & travaux publics	13 611	8 034	69,4%	44 598	26 313	69,5%
Industrie	4 285	2 814	52,3%	19 771	19 725	0,2%
Service et commerce	38 610	24 615	56,9%	136 381	94 589	44,2%
Tourisme	3 998	3 657	9,3%	22 849	21 193	7,8%
<i>sous total Approbations Immobilières</i>	<i>6 685</i>	<i>1 973</i>	<i>238,8%</i>	<i>16 738</i>	<i>7 811</i>	<i>114,3%</i>
Agriculture				25	0	
Batiments & travaux publics	140			610	134	355,2%
Industrie		60		1 278	1 310	-2,4%
Service et commerce	6 473	1 655	291,1%	14 505	5 829	148,8%
Tourisme	72	258		320	538	-40,4%
Total Mises en Force (2)	52 095	31 571	65,0%	226 066	166 869	35,5%
<i>Sous total Mises en Force Mobilières</i>	<i>49 464</i>	<i>31 003</i>	<i>59,5%</i>	<i>217 223</i>	<i>162 109</i>	<i>34,0%</i>
Agriculture	8 746	3 997	118,8%	31 132	22 189	40,3%
Batiments & travaux publics	9 912	4 988	98,7%	37 965	23 440	62,0%
Industrie	3 461	1 804	91,8%	17 347	18 360	-5,5%
Service et commerce	25 245	17 428	44,9%	112 189	79 578	41,0%
Tourisme	2 100	2 786	-24,6%	18 589	18 542	0,3%
<i>sous total Mises en Force Immobilières</i>	<i>2 631</i>	<i>568</i>	<i>363,2%</i>	<i>8 843</i>	<i>4 760</i>	<i>85,8%</i>
Agriculture	18			26	0	
Batiments & travaux publics	470			470	210	123,8%
Industrie	0			948	1 250	-24,1%
Service et commerce	2 143	561	281,9%	6 902	3 008	129,5%
Tourisme	0	7		497	292	70,1%
Total des engagements				326 861	260 195	25,6%
Engagements courants				308 004	241 668	27,4%
Engagements classés				18 857	18 527	1,8%
Trésorerie nette				17 118	11 658	46,8%
Ressources d'emprunts (3)				292 140	221 504	31,9%
Capitaux propres (4)				41 400	38 229	8,3%
Revenus Bruts de leasing	45 263	41 599	8,8%	171 256	141 288	21,2%
Revenus Nets de leasing	8 569	6 818	25,7%	30 607	25 914	18,1%
Produits Nets de leasing (5)	4 859	3 854	26,1%	17 558	15 137	16,0%
Total des charges d'exploitation	1 586	1 597	-0,7%	5 747	5 243	9,6%

(1) Données auditées

(2) Le cumul à la fin du quatrième trimestre 2010 tient compte d'une actualisation des données du deuxième trimestre

(3) Les ressources d'emprunts sont constituées de l'encours en principal des emprunts courants et non courants

(4) Les capitaux propres sont déterminés compte non tenu du résultat de la période

(5) Les produits nets de leasing sont les revenus nets de leasing majorés des autres produits d'exploitation et des produits des placements et diminués des charges financières nettes.

Faits saillants:

Tous les indicateurs d'activité ont évolué conformément aux prévisions du management de la société:

- Une progression du niveau des mises en force de 35,5%
- Une amélioration du taux des actifs classés qui est passé à 5,77%
- Une croissance des produits nets de leasing de 16%

Continuité de l'exploitation:

Face aux derniers événements rencontrés par notre pays, notre société est en mesure d'assurer son rôle dans la conjoncture actuelle et de continuer à servir sa clientèle dans les meilleures conditions.

AVIS DES SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

SOCIETE TUNISIENNE D'ENTREPRISES DE TELECOMMUNICATIONS -SOTETEL-

Siège social : Rue des entrepreneurs Z.I Charguia II, BP 640 -1080 Tunis-

La Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications - SOTETEL - publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 4^{ème} trimestre 2010.

En YTD

Designation	YTD T3 2010			4 ^{ème} Trimestre			2010 Vs 2009		
	2009	2010	Δ en %	2009	2010	Δ en %	2009	2010	Δ en %
Produits d'exploitation	23 919	26 438	11%	8 752	13 805	58%	32 671	39 703	22%
Ventes, travaux & services	22 753	26 105	15%	8 731	13 784	58%	31 483	39 618	26%
- RESEAUX LOCAUX D'ABONNES	5 079	4 510	-11%	1 720	1 536	-11%	6 799	5 776	-15%
- COMMUNICATIONS D'ENTREPRISES	3 347	4 174	25%	1 101	4 026	266%	4 448	8 200	84%
- TRANSMISSION	8 858	11 648	32%	3 461	6 245	80%	12 318	17 893	45%
- RESEAUX MOBILES	4 785	4 078	-15%	1 676	982	-41%	6 461	5 060	-22%
- COMMUTATION	684	1 694	148%	773	995	29%	1 457	2 689	85%
Autres produits d'exploitations	1 167	333	-71%	21	21	1%	1 188	85	-93%
Charges d'exploitation	24 410	25 623	5%	9 370	12 578	34%	33 780	38 201	13%
Achats consommés	13 277	14 343	8%	5 725	9 202	61%	19 001	23 545	24%
Services extérieurs	2 038	1 740	-15%	429	748	74%	2 466	2 488	1%
Charges du personnel	7 644	7 374	-4%	2 542	2 385	-6%	10 186	9 759	-4%
Dotation aux Amort & aux Prov	998	1 440	44%	219	62	-72%	1 217	1 502	23%
Autres charges d'exploitation	454	726	60%	456	180	-60%	910	906	0%
Resultat d'exploitation	-490	815	266%	-619	687	211%	-1 109	1 502	235%
PRODUITS FINANCIERS	233	195	-16%	70	112	60%	302	307	2%
CHARGES FINANCIERES	215	209	3%	110	198	79%	325	407	25%
Autres Gains Ordinaires	1 182	266	-78%	721	48	-93%	1903	313	-84%
Resultat des activités Ordinaires	709	1 067	51%	62	648	947%	771	1 715	123%

NB : Les indicateurs d'activité du quatrième trimestre publiés ci-dessus sont issus de la situation comptable avant audit arrêtée selon les mêmes principes et méthodes comptable.

Commentaires sur les indicateurs au 31 Décembre 2010

L'activité de la SOTETEL courant le quatrième trimestre 2010 a été marquée par les faits saillants suivants:

- Un accroissement du chiffre d'affaires de 26% Versus 2009, passant de 31 483 KDT à 39 618 KDT;
- En dépit de l'accroissement du niveau d'activité de 26%, les charges d'exploitation ont été maintenues à un niveau raisonnable avec une augmentation de 13% Versus 2009;
- Un résultat d'exploitation bénéficiaire de 1 502 KDT (soit 4% du CA), **contre un résultat d'exploitation déficitaire** de 1 109 KDT réalisé durant la même période 2009; (soit -4% du CA).
- La réalisation d'un résultat des activités ordinaires avant impôt bénéficiaire de 1715 KDT (soit 4% du CA) Vs 771 KDT (soit 2% du CA), pour la même période 2009.
- Une amélioration significative de l'EBITDA passant à 3 004 KDT (soit 8 % CA) contre 108 KDT (soit 0,34% CA) en 2009
- La SOTETEL dispose pour l'année 2011 d'un carnet de commandes fermes de **15 Millions de Dinars**.

Avis aux actionnaires

La société SOTETEL rassure ses actionnaires que la situation qui prévaut actuellement n'a eu aucune incidence sur son patrimoine immobilier, la continuité de l'exploitation, la réalisation des projets, les engagements Vis-à-vis des partenaires et les perspectives d'avenir.

AVIS DES SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

BANQUE DE L'HABITAT -BH-

Siège Social : 18, Avenue Mohamed V 1080 -Tunis

La BANQUE DE L'HABITAT publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 4ème trimestre 2010.

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS				
(EN DINARS)				
	4 EME TRIMESTRE		CUMUL A LA FIN DU 4 EME TRIMESTRE	
	2010	2009	2010	2009
1- PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	90 298 007	84 780 362	321 725 158	306 401 206
INTERETS	72 418 481	67 485 586	255 512 652	248 786 562
COMMISSIONS EN PRODUITS	10 366 675	9 850 180	39 065 178	35 038 749
REVENUS DU PORTEFEUILLE-TITRES COMMERCIAL ET D'INVESTISSEMENT	7 512 851	7 444 596	27 147 328	22 575 895
2- CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	34 489 766	31 772 743	127 356 706	119 894 510
INTERETS ENCOURUS	32 823 651	30 524 428	122 084 520	116 210 660
COMMISSIONS ENCOURUES	1 666 115	1 248 315	5 272 186	3 683 850
AUTRES CHARGES	0	0	0	0
3- PRODUITS NET BANCAIRE	55 808 241	53 007 619	194 368 452	186 506 696
4- AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION	5 802 046	6 548 265	16 309 851	15 131 977
5- CHARGES OPERATOIRES, DONT:	22 107 575	22 490 557	83 100 258	78 380 910
FRAIS DE PERSONNEL	16 097 031	16 680 221	61 823 031	59 191 898
CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION	6 010 544	5 810 336	21 277 227	19 189 012
6- STRUCTURE DU PORTEFEUILLE	-	-	466 495 013	417 683 882
PORTEFEUILLE-TITRES COMMERCIAL	-	-	203 516 341	211 930 920
PORTEFEUILLE-TITRES D'INVESTISSEMENT	-	-	262 978 672	205 752 962
7- ENCOURS DES CREDITS	-	-	4 006 634 343	3 611 552 683
8- ENCOURS DES DEPOTS, DONT:	-	-	3 362 351 270	3 255 034 446
DEPOTS A VUE	-	-	797 542 180	874 357 960
DEPOTS D'EPARGNE	-	-	1 297 109 388	1 250 640 804
9- EMPRUNTS ET RESSOURCES SPECIALES	-	-	587 316 957	655 362 302
10- CAPITAUX PROPRES	-	-	454 228 345	411 248 927

(*) Les charges opératoires ne tiennent pas en considération les dotations aux provisions et aux amortissements sur immobilisations

COMMENTAIRE SUR LES PRINCIPAUX INDICATEURS D'ACTIVITE AU 31/12/2010

I- BASES RETENUES POUR L'ELABORATION DES INDICATEURS TRIMESTRIELS

Les indicateurs trimestriels de la Banque, arrêtés au 31 décembre 2010, sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie, et notamment les normes comptables (NCT 21 à 25) relatives aux établissements bancaires.

II- PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

1- Les règles de prise en compte des produits d'exploitation bancaire :

Les intérêts, les produits assimilés et les commissions bancaires sont pris en compte dans le produit net bancaire de la période pour leurs montants se rapportant à la période relative au quatrième trimestre de l'exercice 2010.

Les intérêts et les commissions bancaires courus et non échus au 31/12/2010 sont inclus dans les produits d'exploitation bancaire de la période.

- Suite -

2- Les règles de prise en compte des charges :

Les charges d'intérêts et les commissions encourues ainsi que les frais de personnel sont pris en compte pour leurs montants se rapportant au quatrième trimestre 2010.

III- FAITS SAILLANTS

L'activité de la Banque durant le quatrième trimestre 2010, par rapport au quatrième trimestre 2009, s'est caractérisée essentiellement par :

- Un accroissement de l'encours des créances sur la clientèle pour un montant de 395 millions de dinars soit 10,94%, provenant principalement de l'augmentation des crédits commerciaux et des crédits immobiliers.
- Une augmentation des dépôts de la clientèle pour un montant de 107 millions de dinars soit 3,30%, provenant essentiellement de l'augmentation des dépôts de l'épargne à raison de 46,5 millions de dinars.
- Une augmentation des produits d'exploitation bancaire de 15,3 millions de dinars soit 5 %, qui s'explique par l'amélioration de l'activité courante durant le quatrième trimestre 2010.
- Une augmentation du produit net bancaire de 8 millions de dinars soit 4,2%, provenant essentiellement de l'augmentation d'intérêts nets et des commissions.
- Une augmentation des frais de personnel de 2,6 millions de dinars provenant principalement de l'augmentation réglementaire des salaires et des charges générales d'exploitation de 2,1 millions de dinars.
- Un accroissement de 57,2 millions de dinars du portefeuille titres d'investissement, soit de 27,81%, suite à la participation dans le capital de la T.F.B (ex UTB) et l'augmentation des fonds gérés par la SIM-SICAR.
- Une diminution des emprunts de 10,38%, provenant principalement du remboursement d'une échéance de l'emprunt subordonné pour un montant de 14 millions de dinars.
- Une augmentation des capitaux propres de 43 millions, provenant essentiellement du résultat provisoire de l'exercice.

IV/ Continuité de l'exploitation

Les derniers évènements ne sont pas de nature à affecter l'activité et la continuité d'exploitation de la Banque ni ses résultats.

- Le système d'information centralisé nous permet de sauvegarder quotidiennement les données relatives à tout nos points de Vente et Succursales.
- Les opérations traitées au niveau des cinq Points de Vente touchés par les évènements ont été transférées aux Points de Vente limitrophes. Les clients de ces Points de Vente ont été informés des dits transferts via la presse écrite et des affichages sur les lieux en attendant de les reloger dans leurs locaux habituels dans les plus brefs délais.
- Des équipes dédiées aux clients des Points de Vente endommagés continuent à les prendre en charge pour les opérations courantes.
- Une cellule de veille a été mise en place dès les premiers jours pour suivre la situation de près et statuer sur les cas les plus urgents.

AVIS DES SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

SOCIETE TUNISIENNE DES INDUSTRIES DE PNEUMATIQUES -STIP-

Siège Social : centre Urbain Nord, Boulevard de la Terre - 1003 Tunis

La Société Tunisienne des Industries de Pneumatiques -STIP- publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 4^{ème} trimestre 2010.

	Unité	4e trimestre		Cumulé à fin Decembre		EXERCICE
		2010	2009	2010	2009	2009
1. Revenus						
Local	m DT	17 910	16 406	61 852	56 490	56 490
Export	m DT	13 431	5 914	39 309	36 843	36 843
Total	m DT	31 341	22 320	101 161	93 333	93 333
2. Production (en volume)	Tonne	4 145	4 406	16 494	15 272	15 272
3. Investissements	m DT	276	596	1 525	937	937
4. Engagements bancaires : (Emprunts+Concours bancaires & autres passifs financiers)	m DT	157 277	156 055	157 277	156 055	156 055
Les bases retenues pour l'élaboration des indicateurs trimestriels publiés ci-dessus, sont issues de notre comptabilité (avant audit). Les comptes ont été élaborés conformément aux conventions, principes et méthodes comptables prévues par les normes.						
Faits Saillants						
Les faits saillants ayant marqué l'activité de la société au cours du quatrième trimestre 2010 se resument comme suit:						
* La progression de 9.17 % du chiffre d'affaires local par rapport aux données de la même période de l'exercice 2009						
* La progression de 127.13 % du chiffre d'affaires export par rapport aux données de la même période de l'exercice 2009						
* La regression de 5.93 % de la production par rapport à la même période de l'exercice 2009.						
La société tunisienne des industries de pneumatiques STIP SA informe ses actionnaires, le public et l'ensemble de ses partenaires que la révolution populaire récente n' a pas eu d'impact sur les actifs de la société.						

بلاغ الشركات

الشركة التونسية لأسواق الجملة

طريق نعلان بئر القصعة بن عروس

تنشر الشركة التونسية لأسواق الجملة مؤشرات حول نشاطها المتعلقة بالثلاثية الرابعة 2010.

الوحدة: 1000 دينار

البيانات	الثلاثية الرابعة للسنة 2010	الثلاثية الرابعة للسنة 2009	من 2010-01-01 إلى 2010-12-31	السنة المحاسبية 2009
I - الإيرادات	2.058	1.939,4	7.849,5	7.602,5
- المداخل المتأتية من بيع الثلج	12,8	16,7	58,1	66,5
- المداخل المتأتية من كراءات المباني	291,2	288,7	1.160,8	1.145,7
- المداخل المتأتية من إسداء الخدمات				
(النسبة على رقم المعاملات)	1.623,1	1.423,4	6.167,5	5.751,1
- مداخل بيع المطبوعات الخصوصية	45,9	42,5	190,7	172,2
- مداخل الأوراق المالية للتوظيف	78,8	164,8	232	424,5
- إيرادات أخرى	6,2	3,3	40,4	42,5
II - الأعباء	2.009,2	1.920	7.068,6	6.897,3
- الأعباء المالية	-	-	-	-
- أعباء الاستغلال	1.209,5	1.195,4	4.318,2	4.229,8
(من بينها مصاريف الأعوان)	(838,5)	(903,4)	(2.818,8)	(2.856,2)
- أعباء الاستغلال الأخرى	799,7	724,6	2.750,4	2.667,5

الأرقام حسب المعطيات المحاسبية الوقتية.

الملاحظات:

(1) سجلت الإيرادات خلال الثلاثي الرابع من سنة 2010 ارتفاعا بـ 118,6 ألف دينار مقارنة بنفس الفترة من سنة 2009 يعود ذلك بالأساس إلى ارتفاع المداخل المتأتية من إسداء الخدمات بـ 199,7 ألف دينار نتيجة ارتفاع رقم معاملات السوق رغم التراجع الملحوظ في مداخل الأوراق المالية بـ 86 ألف دينار ناتجة عن قيام الشركة بإستثمارات هامة في إطار تأهيل السوق ذات المصلحة الوطنية.

(2) سجلت الأعباء خلال الثلاثي الرابع من سنة 2010 ارتفاعا بـ 89,2 ألف دينار مقارنة بنفس الفترة من سنة 2009 ويعود ذلك بالأساس إلى :

- ارتفاع أعباء الإستغلال بـ 14,1 ألف دينار (ارتفاع مخصصات الإستهلاكات)
- ارتفاع أعباء الإستغلال الأخرى بـ 75,1 ألف دينار ناتجة أساسا عن ارتفاع مصاريف الصيانة و الإصلاح بفضاءات السوق.

ملاحظة هامة: إن الأحداث الهامة التي شهدتها البلاد في الفترة الأخيرة أثرت سلبا على النشاط العادي للسوق بخصوص التزويد بمنتجات الخضر و الغلال و الأسماك و كذلك السير العادي للمؤسسة .

AVIS

COURBE DES TAUX DU 28 JANVIER 2011

Code ISIN	Taux du marché monétaire et Bons du Trésor	Taux actuariel (existence d'une adjudication) ^[1]	Taux interpolé	Valeur (pied de coupon)
	Taux moyen mensuel du marché monétaire	4,938%		
TN0008002438	BTC 52 SEMAINES 01/03/2011		4,940%	
TN0008002446	BTC 52 SEMAINES 05/04/2011		4,942%	
TN0008002453	BTC 52 SEMAINES 10/05/2011		4,945%	
TN0008002461	BTC 52 SEMAINES 14/06/2011		4,947%	
TN0008000283	BTA 2 ans "4,3% août 2011"		4,950%	996,494
TN0008002479	BTC 52 SEMAINES 23/08/2011		4,952%	
TN0008000192	BTA 6 ans "6% 15 mars 2012"		4,966%	1 010,698
TN0008000259	BTA 4 ans "5% mars 2013"		4,990%	999,933
TN0008000200	BTA 7 ans "6,1% 11 octobre 2013"		5,005%	1 026,601
TN0008000143	BTA 10 ans " 7,5% 14 Avril 2014 "		5,017%	1 071,470
TN0008000127	BTA 12 ans " 8,25% 9 juillet 2014 "		5,023%	1 099,121
TN0008000184	BTA 10 ans " 7% 9 février 2015"		5,038%	1 069,837
TN0008000267	BTA 7 ans " 5,25% mars 2016"	5,065%		1 007,778
TN0008000218	BTZc 11 octobre 2016		5,171%	
TN0008000234	BTA 10 ans "6,75% 11 juillet 2017"		5,306%	1 076,464
TN0008000242	BTZc 10 décembre 2018		5,562%	
TN0008000275	BTA 10 ans " 5,5% mars 2019"	5,607%		992,753
TN0008000226	BTA 15 ans "6,9% 9 mai 2022"		5,606%	1 105,270
TN0008000291	BTA 12 ans " 5,6% août 2022"	5,606%		998,765

^[1] L'adjudication en question ne doit pas être vieille de plus de 2 mois pour les BTA et 1 mois pour les BTCT.

Conditions minimales de prise en compte des lignes :

- Pour les BTA : Montant levé 10 millions de dinars et deux soumissionnaires,
- Pour les BTCT : Montant levé 10 millions de dinars et un soumissionnaire.

TITRES OPCVM**TITRES OPCVM****TITRES OPCVM****TITRES OPCVM**

LIBELLE		Gestionnaire	Date d'ouverture	VL au 31/12/2010	VL antérieure	Dernière VL		
OPCVM DE CAPITALISATION								
SICAV OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION								
1	TUNISIE SICAV	TUNISIE VALEURS	20-juil-92	135,352	135,657	135,667		
FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE								
2	FCP SALAMETT CAP	AFC	02-janv-07	11,838	11,869	11,870		
FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE								
3	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	23-janv-06	1,214	1,216	1,217		
OPCVM DE DISTRIBUTION								
LIBELLE		Gestionnaire	Date d'ouverture	Dividende		VL au 31/12/2009	VL antérieure	Dernière VL
				Date de détachement	Montant			
SICAV OBLIGATAIRES								
27	SANADETT SICAV	AFC	01-nov-00	15/04/10	4,060	108,201	108,494	108,505
28	AMEN PREMIERE SICAV	AMEN INVEST	02-oct-95	24/03/10	3,950	104,529	104,785	104,794
29	AMEN TRESOR SICAV	AMEN INVEST	02-mai-06	05/03/10	3,991	105,198	105,476	105,486
30	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	ATTIJARI GESTION	01-nov-00	12/05/10	4,453	103,030	103,320	103,331
31	TUNISO-EMIRATIE SICAV	AUTO GERE	07-mai-07	19/04/10	3,425	103,814	104,114	104,125
32	SICAV AXIS TRÉSORERIE	AXIS GESTION	01-sept-03	27/05/10	3,976	107,102	107,380	107,389
33	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	BNA CAPITAUX	06-janv-97	10/05/10	4,289	103,928	104,232	104,243
34	SICAV TRESOR	BIAT ASSETS MANAGEMENT	03-févr-97	13/04/10	4,337	103,973	104,263	104,274
35	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	BIAT ASSETS MANAGEMENT	16-avr-07	13/04/10	3,843	104,106	104,393	104,403
36	MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV	CGF	12-nov-01	18/06/10	3,955	105,976	106,162	106,172
37	GENERAL OBLIG SICAV	CGI	01-juin-01	13/05/10	4,100	102,920	103,210	103,221
38	CAP OBLIG SICAV	COFIB CAPITAL FINANCE	17-déc-01	19/04/10	4,111	104,302	104,601	104,612
39	FINA O SICAV	FINACORP	11-févr-08	17/05/10	4,108	104,065	104,338	104,348
40	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	INI	07-oct-98	08/04/10	3,770	106,546	106,800	106,809
41	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	20-mai-02	07/04/10	3,920	106,200	106,455	106,465
42	MAXULA PLACEMENT SICAV	MAXULA BOURSE	02-févr-10	-	-	102,642	102,888	102,897
43	SICAV RENDEMENT	SBT	02-nov-92	31/03/10	3,580	102,948	103,217	103,227
44	UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	SCIF	16-oct-00	27/05/10	4,090	104,540	104,799	104,810
45	SICAV BH OBLIGATAIRE	SIFIB-BH	10-nov-97	10/05/10	4,088	102,457	102,753	102,764
46	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	SIFIB BH	06-juil-09	-	-	106,156	106,407	106,417
47	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	05-juin-08	15/06/10	3,435	104,166	104,409	104,417
48	SICAV L'ÉPARGNANT	STB MANAGER	20-févr-97	10/05/10	4,162	102,745	103,033	103,043
49	AL HIFADH SICAV	TSI	15-sept-08	05/05/10	3,731	104,552	104,818	104,829
50	SICAV ENTREPRISE	TUNISIE VALEURS	01-août-05	28/05/10	3,629	104,763	104,998	105,007
51	ALYSSA SICAV	UBCI FINANCE	15-nov-93	18/05/10	3,613	102,001	102,247	102,256
FCP OBLIGATAIRES - VL QUOTIDIENNE								
52	FCP SALAMMET PLUS	AFC	02-janv-07	29/04/10	0,390	10,536	10,561	10,562
53	FCP AXIS AAA	AXIS Gestion	11-nov-08	24/05/10	4,952	104,067	104,362	104,373
54	FCP HELION MONEO	Helion Capital	31-déc-10	-	-	100,000	99,973	99,974
55	FCP SECURAS	STB Manager	08-sept-08	05/04/10	3,441	101,111	101,331	En cours de liquidation
FCP OBLIGATAIRES - VL HEBDOMADAIRE								
56	AL AMANAH OBLIGATAIRE FCP	CGF	25-févr-08	07/06/10	4,325	102,112	102,406	102,406

**BULLETIN OFFICIEL
DU CONSEIL DU MARCHÉ FINANCIER**

8, rue du Mexique - 1002 TUNIS -
Tél : 844.500 - Fax : 841.809 / 848.001
Compte bancaire n° 10 113 108 - 101762 - 0 788 83 STB le Belvédère - TUNIS -
e-mail : cmf@cmf.org.tn

**Publication paraissant
du Lundi au Vendredi sauf jours fériés**

Prix unitaire : 0,250 dinar
Etranger : Frais d'expédition en sus

Le Président du CMF
Mr. Mohamed Férid EL KOBBI

**IMPRIMERIE
du
CMF**

8, rue du Mexique - 1002 TUNIS